



Direction Générale des Services

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole, Corinne MASCALA,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Education,

Donne délégation de signature à :

Madame Bénédicte ALZIARY-CHASSAT, Professeure des Universités, Responsable de l'UMR Institut de Mathématique de Toulouse - Site UT1 (IMT-CEREMATH),

à l'effet de signer en son nom, pour le Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB) 941 – Institut de Mathématique de Toulouse Site UT1 :

- en dépenses : les engagements de dépense dont le montant est inférieur à 1 600 € et de certifier le service fait,
- en recettes : d'émettre les ordres de recette,
- les ordres de missions temporaires impactant le budget du CRB 941, hormis ceux la concernant,
- les états de remboursement de frais engagés par les missionnaires sur ces mêmes budgets.

La présente délégation prend effet le 6 février 2017.

Fait à Toulouse, le 6 février 2017

La déléguée,

Bénédicte ALZIARY-CHASSAT

La Présidente,

Corinne MASCALA